

DÉPARTEMENT

Puy-de-Dôme

ARRONDISSEMENT

.....RIOM.....

DESIGNATION
DE L'EPCI OU DU SYNDICAT MIXTE :
Syndicat Intercommunal d'Assainissement de
Morge et Chambaron

Élection du bureau
du Syndicat Mixte

Effectif légal du comité syndical

.....30.....

Nombre de délégués en exercice

.....30.....

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT,

DES VICE-PRÉSIDENTS

ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille vingt-six le dix-neuf du mois de mai à18..... heures et00..... minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le comité syndical de Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Morge et Chambaron

Étaient présents les délégués suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présence/représentation/procuration
ARTONNE	HOUSIER Stéphane	X
	RYAD Yacine	X
AUBIAT	BOSSARON Pascal	X
	MOUTARDE Cyrille	supplée par FAURIE Laurent
BEAUREGARD VENDON	GALTIER Jean-Michel	X
	OLIVEIRA Antonio	X
CHAMBARON/MORGE	LAFAYE Patrice	X
	LABBE Daniel	X
CHATEL-GUYON	DUARTE Marie-Christine	X
	ROUVIER-AMBLARD Marie	X
LE CHEIX SUR MORGE	DESSENDIER Lionel	X
	BIGAY Bertrand	donne pouvoir à Desseudier L.

DAVAYAT	CHEVALEYRE Jérôme	X
	GROUSSET Sandra	X
GIMEAUX	CHANIER Roland	X
	GAUDRY Lionel	X
LES MARTRES SUR MORGE	RIOTON Samya	X
	MAGE David	X
PROMPSAT	AUBIGNAT Jean-Pascal	donne pouvoir à Jurek Laurent
	JUREK Laurent	X
SAINT MYON	KNIPPING Olivier	X
	LASSET Paul	X
SARDON	CHAVAROUX Christian	X
	DEBRE Aurélien	X
TEILHEDE	COLLARDEAU Laurent	X
	COURSON Flavien	donne pouvoir à Collardeau L.
VARENNES SUR MORGE	MEYER Jean-Jacques	remplacé par BRUCEY Didier
	SALGUES Julien	X
YSSAC LA TOURETTE	EYMIN Philippe	X
	FOURNET-FAYARD Arnaud	X

Absents ¹ : NOUTARDE Cynille (excusé)
 BIGAY Bertrand (excusé)
 AUBIGNAT Jean-Pascal (excusé)
 COURSON Flavien (excusé)
 MEYER Jean-Jacques (excusé)

¹ Préciser s'ils sont excusés.

1. Installation des délégués

La séance a été ouverte sous la présidence de Paul CASSET ,
délégué le plus âgé (en application de l'article L. 5211-9 du CGCT), qui a déclaré les membres du comité
syndical cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

M Patrice CAFAYE a été
désigné(e) en qualité de secrétaire par le comité syndical (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Élection du président**2.1. Présidence de l'assemblée**

Le plus âgé des membres présents du comité syndical a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du comité, a dénombré 27
délégués présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était
remplie².

Il a ensuite invité le comité syndical à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en
application des articles L. 5211-10 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue
parmi les membres du comité syndical. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la
majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En
cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau

Le comité syndical a désigné deux assesseurs au moins :

M EXMIN Philippe
M FOURNET - FAYARD Arnaud

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au
président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le syndicat mixte.
Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le délégué a déposée lui-même dans l'urne ou le
réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des délégués qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à
l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins
de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du Code
électoral ont été sans exceptions signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec
mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec
leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au
procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont
décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination

² Majorité des membres en exercice de l'organe délibérant ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L. 65 du Code électoral).

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 30
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du Code électoral) 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 28
- f. Majorité absolue ³ 15

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GALTIER Jean-Michel	28	vingt huit
.....
.....

2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁴

- a. Nombre de délégué présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] _____
- f. Majorité absolue _____

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

³ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

2.6. Résultats du troisième tour de scrutin ⁵

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral)
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du Code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

2.7. Proclamation de l'élection du président

M. GALTIER Jean-Michel a été proclamé(e) président et a été immédiatement installé(e).

3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de M. GALTIER élu(e) président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. 5211-10 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20 % de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Au vu de ces éléments, le comité syndical a fixé à... 2... le nombre des vice-présidents du comité syndical.⁶

5

6

3.1. Élection du premier vice-président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 30
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 30
- f. Majorité absolue 16

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>CHANIER Roland</u>	<u>30</u>	<u>trente</u>
.....
.....

3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁷

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue _____

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁸

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d) _____

7

8

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

3.1.4. Proclamation de l'élection du premier vice-président

M.....CHANIER Roland..... a été proclamé(e) premier vice-président et a été immédiatement installé(e).

3.2. Élection du deuxième vice-président

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 30
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 30
- f. Majorité absolue..... 16

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>CARBE Daniel</u>	<u>30</u>	<u>trénte</u>
.....
.....

3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁹

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral)..... _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... _____
- f. Majorité absolue..... _____

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁰

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d)

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

M..... ABBE David..... a été proclamé(e) deuxième vice-président et a été immédiatement installé(e).

4. Élection des éventuels autres membres du bureau

Sous la présidence de M..... élu(e) président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des autres membres du bureau. Il a été rappelé que les autres membres du bureau sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. 5211-10 du CGCT).

Le comité syndical a fixé à... 5... le nombre des autres membres du bureau du comité syndical.

4.1. Élection du premier autres membres du bureau

4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral)
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>MAGE David</u>	<u>30</u>	<u>trente</u>
.....
.....

4.1.2. Proclamation de l'élection du premier autre membre du bureau

M. NAGÉ David a été proclamé(e) premier autre membre du bureau et a été immédiatement installé(e).

4.2. Élection du second autres membres du bureau

4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 30
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 30
- f. Majorité absolue 16

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>HOUSSIER Stéphane</u>	<u>30</u>	<u>trente</u>
.....
.....

4.2.2. Proclamation de l'élection du second autre membre du bureau

M. HOUSSIER Stéphane a été proclamé(e) second autre membre du bureau et a été immédiatement installé(e).

4.3. Élection du troisième autres membres du bureau

4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 30
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 30
- f. Majorité absolue 16

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>KNIPPING Olivier</u>	<u>30</u>	<u>trente</u>
.....
.....

4.3.2. Proclamation de l'élection du troisième autre membre du bureau

M. KNIPPING Olivier a été proclamé(e) troisième autre membre du bureau et a été immédiatement installé(e).

4.4. Élection du quatrième autres membres du bureau

4.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 30
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 30
- f. Majorité absolue 16

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>RIOTON Samya</u>	<u>30</u>	<u>trente</u>
.....
.....

4.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième autre membre du bureau

M.me RIOTON Samya a été proclamé(e) quatrième autre membre du bureau et a été immédiatement installé(e).

4.5. Élection du cinquième autres membres du bureau

4.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 30
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) 0
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 30
- f. Majorité absolue 16

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>DESSENDIER Lionel</u>	<u>30</u>	<u>trente</u>
.....
.....

4.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième autre membre du bureau

M. DESSENDIER Lionel a été proclamé(e) cinquième autre membre du bureau et a été immédiatement installé(e).

5. Observations et réclamations ¹¹

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

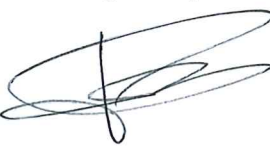
6. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le *dix-neuf mai*.....
à *dix-neuf*..... heures, *trente*..... minutes, en double exemplaire
¹² a été, après lecture, signé par le président (ou son remplaçant), le délégué le plus âgé, les
assesseurs et le secrétaire.

Le président (ou son remplaçant),

Le délégué le plus âgé,

Le secrétaire,



Les assesseurs,



¹¹ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

¹² Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la mairie avec les déclarations de candidature et un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.